

## Flandre

# Une campagne anti-harcèlement qui fait du bruit

Conrad van de WERVE

« *Samen tegen pesten* » (ensemble contre le harcèlement) fait un carton en Flandre. Cette campagne, qui s'étale durant une semaine au mois de février, mobilise de très nombreuses écoles, clubs sportifs ou associations. Parmi les ingrédients : un clip, le soutien des médias, plusieurs Bekende Vlamingen (flamands connus), mais aussi un signe de ralliement...

Quatre points noirs sur le dos de la main, bras levé, pour dire « stop » au harcèlement. Lancé par la chaîne de télévision pour enfants KETNET, le geste a été rapidement adopté dans de très nombreuses cours de récréation du nord du pays. Dans un clip vu plus de deux millions de fois sur *YouTube*, la comédienne et chanteuse néerlandophone Tinne OLTMANS, elle-même victime de harcèlement à l'école, interprète l'hymne de la campagne en brandissant le poing.

Sur le fond, la mobilisation vise à informer aussi les parents et les enseignants. En signant le *Manifest*, contraction des mots « manifest » et « pesten », chacun peut s'engager à ne pas prendre part au harcèlement, à oser parler des situations qui posent problème autour de soi, à n'exclure personne et à défendre les victimes.

« C'est une chouette opération dans le sens où, de manière évidente, elle bénéficie d'une notoriété importante, et où elle met à l'agenda des écoles une thématique qui n'est pas spécialement facile à aborder », estime Nicolas BOSSUT, Secrétaire général du mouvement d'éducation permanente BePax, dont l'association-sœur Pax Christi Vlaanderen est membre du consortium à l'origine du projet<sup>1</sup>.



« Cette campagne permet, du coup, d'amener toute une série d'outils pédagogiques, poursuit-il, ou des modules qui peuvent être utilisés par les profs. Donc, cette initiative est effectivement intéressante. »

### Et chez nous ?

Si une telle campagne a pu voir le jour en Flandre, elle paraît difficilement imaginable actuellement en Belgique francophone. « Je ne vois pas très bien qui pourrait le faire », explique N. BOSSUT, reconnaissant toutefois que des initiatives de moins grande ampleur puissent être prises ici et là. « Il n'y a pas véritablement de financement des acteurs du secteur, même si, en même temps, on peut se poser la question de savoir si c'est effectivement le rôle de la Fédération Wallonie-Bruxelles de prendre en charge de telles organisations », reprend-t-il.

Le secteur associatif, certes moins structuré au sud du pays, semblerait plus indiqué pour lancer un tel mouvement : « Ce ne sont pas tant les moyens matériels qui

manquent, mais plutôt une habilitation, pour les structures déjà actives dans ce domaine, à pouvoir aller vers l'école. »

Le Secrétaire général vise plus particulièrement les organisations de jeunesse et les mouvements d'éducation permanente comme BePax, qui n'ont légalement pas pour vocation (première) d'intervenir dans le champ scolaire.

Dans ce contexte, il ne faudrait toutefois pas oublier certaines initiatives comme la mise en place, voici plusieurs années, du Réseau Prévention Harcèlement, qui rassemble des professionnels d'horizons différents au service des écoles<sup>2</sup>. Rappelons que, comme en Flandre, un jeune sur cinq en FWB est victime de harcèlement, tandis qu'un sur dix en est auteur<sup>3</sup>. ■

1. Plus d'infos sur [www.kieskleurtegenpesten.be](http://www.kieskleurtegenpesten.be)

2. [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) > Système éducatif > Institutions et acteurs > Fédération Wallonie-Bruxelles > Aide et médiation > Harcèlement à l'école

3. Lire notre dossier « Harcèlement à l'école : l'affaire de tous ? » paru dans *entrées libres* n°123, novembre 2017